

BULLETIN D'INFORMATIONS N°8 – JUIN 2023 ASSOCIATION FLORAVS



LE BONJOUR DE ...

Après quelques hésitations et de bons arrosages, la nature explose et vous donne rendez-vous au détour de tous les chemins pour vous offrir ses merveilles.

Bonne saison à chacune-chacun.

L'équipe de rédaction

NOUVEAUX COLLABORATEURS

Entre octobre 2022 et mai 2023, nous ont rejoint :

- Dimitri Benon
- Roland Keller (collaborateur volant)

Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions pour leur engagement.

Au 31 mai 2023, 87 collaborateurs et collaboratrices bénévoles et 5 sociétés botaniques inventorient 110 mailles 5x5 km.

CALAMAGROSTIS LONANA

EGGENBERG, S., L. CHAMPOUD, M. LEIBUNDGUT, C. PARISOD, L. WYSS & G. KOZLOWSKI (2023). *Calamagrostis lonana* (Poaceae) :

Une nouvelle espèce de graminée des Alpes pennines (Suisse).

Calamagrostis lonana Eggenb. & Leibundg. (Poaceae) est décrite comme une nouvelle graminée alpine des Alpes pennines.

Contrairement aux autres espèces de *Calamagrostis* Adans. d'Europe centrale, elle ne mesure que 13 – 18 cm de haut et n'a été trouvée jusqu'à présent que sur les hauts plateaux du Pas de Lona, le long du Torrent de Lona.

Par rapport aux espèces proches, la panicule n'est que faiblement teintée de violet, possède des branches paniculaires remarquablement courtes, et reste donc étroite et allongée même lorsqu'elle est ouverte. Les épillets présentent des poils sur leurs callus qui n'atteignent qu'environ la moitié des lemmes et ceux-ci ont une courte arête dorsale.

L'espèce est probablement proche de l'espèce arctique *C. stricta* (Timm) Koeler, qui n'a que quelques occurrences reliques en Europe centrale. Cependant, elle est morphologiquement bien distincte. La description morphologique de l'espèce est complétée par des informations sur sa distribution, son habitat (dont les conditions de sol) et les menaces potentielles qui pèsent sur *C. lonana*.

Texte paru dans la revue Candollea 78, 2023. Si l'une ou l'un d'entre vous désire le texte dans sa totalité, nous le transmettrons volontiers sur demande.

WEEK-END DES COLLABORATEURS

Le week-end des collaborateurs 2023 aura lieu le samedi 24 et dimanche 25 juin dans la région de Saas.

ASSEMBLEE GENERALE 2023 A FULLY

Les différents rapports présentés – PV de l'AG 2022, rapport d'activités, comptes, révision des comptes ainsi que le programme 2023 ont été acceptés par les membres présents.

Après discussion, l'Assemblée a décidé d'éditer un catalogue de cartes de distribution des espèces commentées comme résultat du recensement. De ce fait, elle a renoncé à la proposition de participer à l'ouvrage en cours de rédaction réalisé sur mandat du SNFP.

Lors de cette 5ème assemblée, les membres présents ont élu Christel Sarrasin au comité.





Alexandre



Ursina



Michael

STAGIAIRES BOTANISTES

Michael, Alexandre et Ursina rejoignent Floravs pour recenser dans les mailles de Bonatchiesse (Lourtier), Becca de Sery (Six Blanc), Cabane Brunet, Lac des Dix Amont et Simplon-Dorf, Sirwoltensee et Laggintal.

Michael a commencé par une formation commerciale, puis a entrepris la formation d'Ingénieur en gestion de la Nature à l'HEPIA. Il possède le certificat 400 de l'HEPIA et est inscrit sur la liste d'attente du 600.

Alexandre a une formation d'horticulteur et d'Ingénieur en gestion de la Nature. Il possède le certificat 200.

Ursina a obtenu un Master en biologie à l'Université de Bâle et possède le certificat 600 de la SBS.

Les diverses expériences faites pendant leurs études leur seront profitables pour leur stage sur terre valaisanne.

Nous nous réjouissons de faire leur connaissance au week-end des collaborateurs des 24/25 juin dans le Saastal et leur souhaitons une cordiale bienvenue.

Si l'un ou l'une d'entre vous a des disponibilités, il vous est possible de les accompagner sur le terrain. Vous pouvez les joindre : Michael (076 247.71.37) – Alexandre (078 868.83.87) et Ursina (079 515.05.07)

Etat du recensement

Entre le 1^{er} octobre 2022 et le 31 mai 2023 :

Masque "Atlas de la Flore valaisanne" :
4'321 observations

Masque "Flore du Valais" : 3'310 données saisies
(données comptabilisées dans Flore du Valais)

Les observations des collaborateurs, qui ne sélectionnent pas l'un des deux masques lors de leurs saisies, n'apparaissent pas ici.

110 mailles en cours d'inventaire

SORTIES HEBDOMADAIRES

Selon le programme que vous avez reçu au printemps, un groupe se retrouve chaque mardi pour compléter les observations de différentes mailles. Vous êtes les bienvenus-es (cf. groupe What'app Floravs, auquel votre nom peut être ajouté sur demande) ou nous venons volontiers sur votre maille (demande auprès de Sylvine au 079 352 10 05)

DES ANNUELLES A PROFUSION !

Chaque année, c'est la quête de ces petites annuelles du printemps qui fleurissent entre les touffes de graminées encore endormies ou sur les placettes avec juste assez de terre pour qu'elles s'épanouissent avant fin mai.

En mars, j'ai l'habitude de monter au moins une fois sur la colline de Tourbillon pour voir si la trigonelle de Montpellier est au rendez-vous.

Généralement quelques individus suffisent à mon bonheur et j'admire chaque fois les mini régimes de bananes formés par les minuscules légumes bien discrets sur les courtes tiges.

Eh bien, en 2023, je suis plus que comblée ! Les trigonelles occupent toutes les surfaces disponibles sur les steppes de l'adret, formant un tapis vert entre les hysopes et autres clypéoles, violettes de Kitaibel, luzernes naines ou hornungie des rochers.

Les pieds ont jusqu'à 15 rayons qui eux-mêmes portent plusieurs inflorescences le long de leur tige. Difficile d'établir le scénario météorologique de causes à effets qui a entraîné le développement d'une telle population.

Ce que je vois surtout, c'est que l'espèce est bien répandue sur la colline, et sûrement aussi sur les autres sites connus pour cette espèce. Le stock grainier s'est réveillé cette année et s'est aussi bien renouvelé jusqu'à une autre année particulièrement favorable. On leur souhaite beaucoup de petits enfants !

Jacqueline Détraz-Méroz



QUAND LE VALAIS LE DIT AVEC DES FLEURS

Article en partenariat avec *Le Matin*, par Victor Fingal

L'Association Flore du Valais, soutenue par la Loterie Romande, recense les fleurs du canton. Afin de dresser un inventaire permettant de mieux comprendre l'évolution de la répartition des espèces.

Le gel actuel est trompeur. L'Association Flore du Valais a déjà désigné la fleur qui représente le mois de février. Son nom : *Erophila Verna*, elle pousse dans la Vallée du Rhône alors que sa cousine *Erophila praecox* se trouve dans le Nord et l'Ouest de la Suisse. Elle égaye des zones proches des habitations afin de recueillir un peu de chaleur. « Avec ses pétales blanches et son cœur jaune, nous la trouvons au bord des chemins, sur le gravier, les murs ou dans les champs, souligne Sylvine Éberlé, présidente de l'Association Flore du Valais.

Un atlas des espèces peut être consulté en ligne

Mais l'association ne se contente pas d'établir un calendrier floral. Elle s'est attelée à un travail de titan, recenser la flore du canton afin d'établir une base de données et de développer un atlas consultable en ligne, le tout devant permettre de mieux comprendre l'évolution de la répartition des espèces. « L'inventaire, précise la présidente, a démarré en 2014 et devrait prendre encore cinq ans. Il s'effectue dans des mailles délimitées par les coordonnées de la carte nationale. Ces mailles, des carrés de 5km de côté, couvrent la totalité du canton. »

Bien sûr, les quelque 80 bénévoles de l'association, ne vont pas toujours arpenter la totalité des 25km² d'une maille. Ils vont se baser sur un carré témoin à l'intérieur de la maille d'un km² et tenir compte des types de milieux qui se répètent, des falaises ou des glaciers peu accessibles. Mais si les espèces recensées sont connues, elles réservent parfois des surprises. « Nous avons des plantes qui ne devraient pas pousser en Valais comme le Seneçon du Cap, une fleur jaune importée accidentellement d'Afrique du sud et qui est toxique pour le bétail. »

D'autres, comme le Bunias d'Orient, une fleur originaire des pays de l'est et qui a débarqué sous nos latitudes dans les sabots des cosaques poursuivant les armées napoléoniennes, prennent la place de fleurs indigènes. Des décrets cantonaux et communaux insistent sur l'obligation des propriétaires d'éradiquer ces espèces nuisibles si elles se présentent sur leur terrain.



La Loterie Romande assume 40% du budget

« Flore du Valais, dit encore Sylvine Éberlé, est une association à but non lucratif composée uniquement de bénévoles. Parmi eux, des botanistes mais aussi des amateurs possédant de bonnes connaissances en botanique. Pour le fonctionnement de notre association, nous dépendons entièrement de nos partenaires. La Loterie Romande assume le quart de notre budget annuel et cela depuis plusieurs années. Nous lui en sommes reconnaissants. »

Consulter l'article en ligne : [ici](#).

Photo en p. 1 Pierre-Daniel Roh
Photo en p. 4 J. Détraz-Méroz

